Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTERRE - 9201 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 06/10/2025 - 62343 - 2022 B 07000 - 894 844 521 - MACAMB

Comptes actifs sinceris et véritables.

62743

Liasse fiscale

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

① BILAN — ACTIF

DGFiP N° 2050-SD 2025

Désignation de l'entreprise : MACAMB — 1 2

Adresse de l'entreprise : 6 BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE 92250 LA GARENNE-COLOMBES — Durée de l'exercice précédent * 1 2

Numéro SIRET * : 8 9 4 8 4 4 5 2 1 0 0 0 1 9 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 2 4

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
		Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	710	AG 486	224
		Fonds commercial (1)	AH		AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
		Constructions	AP		AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	218 882	AS 62 791	156 091
		Autres immobilisations corporelles	AT	1 206 203	AU 274 760	931 444
		Immobilisations en cours	AV		AW	
		Avances et acomptes	AX		AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
		Autres participations	CU		CV	
		Créances rattachées à des participations	BB		BC	
		Autres titres immobilisés	BD		BE	
		Prêts	BF		BG	
		Autres immobilisations financières *	BH	69 808	BI	69 808
		TOTAL (II)	BJ	1 495 604	BK 338 036	1 157 568
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	16	BM	16
		En cours de production de biens	BN		BO	
		En cours de production de services	BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
		Marchandises	BT	221 188	BU	221 188
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	15 966	BY	15 966
		Autres créances (3)	BZ	117 275	CA	117 275
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	652 383	CE	652 383
		Disponibilités	CF	373 583	CG	373 583
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	83 961	CI	83 961
		TOTAL (III)	CJ	1 464 372	CK	1 464 372
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
		Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	2 959 975	1A 338 036	2 621 939

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2025 - Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN — PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 SD 2025

Désignation de l'entreprise : MACAMB — Néant ☐*

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé 323 024)	DA	323 024
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	1 331
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	5 325
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	182
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	284 002
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	613 863
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 446 005
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	20 451
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	70
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	314 738
	Dettes fiscales et sociales	DY	189 056
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	20 661
	Autres dettes	EA	3 960
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	13 134
	TOTAL (IV)	EC	2 008 076
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 621 939

RENVOIS			
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont : Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont : Écart de réévaluation libre	1D	
	Dont : Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	731 926
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Expert-comptable - Janvier 2025 - FEC personnalisé

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : MACAMB — Néant ☐ *

			Exercice N			
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA / FB / FC	6 837 245		FC	6 837 245
	Production vendue — biens *	FD / FE / FF	2 984		FF	2 984
	Production vendue — services *	FG / FH / FI	103 815		FI	103 815
	Chiffres d'affaires nets *	FJ / FK / FL	6 944 044		FL	6 944 044
	Production stockée *				FM	
	Production immobilisée *				FN	
	Subventions d'exploitation				FO	2 000
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	355
	Autres produits (1) (11)				FQ	21 214
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	6 967 613
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	4 999 196
	Variation de stock (marchandises)*				FT	13 093
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	7 503
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	(3)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	896 266
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	45 272
	Salaires et traitements *				FY	388 968
	Charges sociales (10)				FZ	91 227
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations — dotations aux amortissements * (14)				GA	153 118
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations — dotations aux provisions				GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)				GE	3 248
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	6 597 888
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	369 725
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)				GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	22 036
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
	Total des produits financiers (V)				GP	22 036
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	18 331
	Différences négatives de change				GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
	Total des charges financières (VI)				GU	18 331
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	3 705
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	373 430

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Etats comptables Janvier 2026 - Etat déclaratif

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise MACAMB — Néant ☐*

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	1 148
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) **(VII)**	HD	1 148
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 *bis*)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 *ter*)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) **(VIII)**	HH	
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)		HI	1 148
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ	
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	90 577
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	6 990 797
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	6 706 795
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)		HN	284 002

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1G	
(3) Dont	Crédit bail mobilier *	HP	5 828
	Crédit bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	667
(6*bis*)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 *bis* du C.G.I.)	HX	
(6*ter*)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	355
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) — Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles: facultatives A6 — obligatoires A9		
	Dont cotisations facultatives Madelin A7 — Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels
Cession Immobilisations		
Amendes et pénalités		
WIZE REM EXCEPTIONNELLE		1 148

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2025 : Etat préparatoire.

Bilan Actif

	31/12/2024			31/12/2023
	Brut	Amort. & dép.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et licences	710	486	224	461
Fonds commercial (1)				
Autres				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	218 882	62 791	156 091	178 597
Autres	1 206 203	274 760	931 444	1 045 121
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	69 808		69 808	67 258
ACTIF IMMOBILISÉ (I)	**1 495 604**	**338 036**	**1 157 568**	**1 291 437**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements	16		16	13
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	221 188		221 188	234 280
Avances et acomptes versés sur commandes				
CRÉANCES D'EXPLOITATION (3)				
Clients et comptes rattachés	15 966		15 966	9 369
Autres créances	117 275		117 275	133 398
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	652 383		652 383	
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	373 583		373 583	732 695
Charges constatées d'avance (3)	83 961		83 961	14 013
ACTIF CIRCULANT (II)	**1 464 372**		**1 464 372**	**1 123 769**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (0 à V)	**2 959 975**	**338 036**	**2 621 939**	**2 415 206**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

		31/12/2024	31/12/2023
		Net	Net
CAPITAUX PROPRES			
Capital (dont versé : 323 024)		323 024	323 024
Primes d'émission, de fusion, d'apport			
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale		1 331	
Réserves statutaires ou contractuelles		5 325	
Réserves réglementées			
Autres réserves		182	
Report à nouveau			-108 222
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		**284 002**	**134 845**
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
CAPITAUX PROPRES	(I)	**613 863**	**349 647**
AUTRES FONDS PROPRES			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES	(II)		
PROVISIONS			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
PROVISIONS	(III)		
DETTES FINANCIÈRES (1-3)			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		1 446 005	1 600 000
Emprunts et dettes financières divers		20 451	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		70	173
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		314 738	371 417
Dettes fiscales et sociales		189 056	69 902
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		20 661	20 661
Autres dettes		3 960	3 405
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance		13 134	
DETTES	(IV)	**2 008 076**	**2 065 559**
Écarts de conversion passif	(V)		
TOTAL GÉNÉRAL	(I à V)	**2 621 939**	**2 415 206**

(1)	Dont à plus d'un an	1 276 149	1 446 005
	Dont à moins d'un an	190 307	153 995
(2)	Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3)	Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat

	31/12/2024			31/12/2023
	France	Exportation	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Ventes de marchandises	6 837 245		6 837 245	5 227 119
Production vendue (biens)	2 984		2 984	489
Production vendue (services)	103 815		103 815	88 472
Chiffres d'affaires nets	**6 944 044**		**6 944 044**	**5 316 080**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			2 000	7 333
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			355	
Autres produits			21 214	3 089
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			**6 967 613**	**5 326 502**
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises			4 999 196	3 893 160
Variation de stock			13 093	-39 441
Achats de matières premières et autres approvisionnements			7 503	6 156
Variation de stock			-3	-3
Autres achats et charges externes (5)			896 266	715 199
Impôts, taxes et versements assimilés			45 272	27 403
Salaires et traitements			388 968	329 825
Charges sociales			91 227	76 644
Dotations aux amortissements sur immobilisations			153 118	151 609
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			3 248	4 737
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			**6 597 888**	**5 165 290**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)			**369 725**	**161 212**
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
PRODUITS FINANCIERS				
De participations (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			22 036	
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)			**22 036**	
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			18 331	18 400
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)			**18 331**	**18 400**
RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)			**3 705**	**-18 400**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)			**373 430**	**142 812**

Compte de Résultat (suite)

	31/12/2024	31/12/2023
	Total	Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	1 148	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	**1 148**	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		7
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		**7**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)	**1 148**	**-7**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	90 577	7 960
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	**6 990 797**	**5 326 502**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	**6 706 795**	**5 191 657**
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – Total des charges)	**284 002**	**134 845**
(1) Dont produits sur exercices antérieurs		
(2) Dont charges sur exercices antérieurs		
(3) Dont produits entreprises liées		
(4) Dont intérêts entreprises liées	667	
(5) Dont Crédit-bail mobilier	5 828	3 161
(6) Dont Crédit-bail immobilier		

ANNEXE

Préambule

L'exercice social clos le 31/12/2024 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2023 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 2 621 939,06 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 284 001,59 E.

Principes comptables généraux

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié et complété des mises à jour en vigueur actuellement, et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce :

- **Continuité de l'exploitation**
- **Permanence des méthodes comptables**
- **Indépendance des exercices**

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Faits caractéristiques de l'exercice

Au cours de l'exercice 2022, la société SAS MACAMB a obtenu l'accord d'ITM Région Parisienne pour la perception du budget de participation à l'implantation de son point de vente. Ce budget accordé pour un montant de 262 680 euros est assorti d'une clause résolutoire.

La société SAS MACAMB percevra ce budget par versement de sommes sur plusieurs années. En 2024, la société a perçu 45 969 euros.

Règles et méthodes comptables

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) sous déduction des rabais, remises, ristournes et des escomptes de règlement.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) sous déduction des rabais, remises, ristournes et des escomptes de règlement.

L'entreprise n'a pas identifié d'immobilisations décomposables.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition.
Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Immobilisations non décomposables

L'entreprise a fait le choix d'appliquer les mesures de simplification propres aux PME et qui consistent essentiellement dans le maintien de la durée d'usage et du mode d'amortissement pour les immobilisations non décomposables.

Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués au coût d'acquisition composé du prix d'achat et des frais accessoires d'achat, sous déduction des rabais, remises, ristournes et des escomptes de règlement.

Une dépréciation est effectuée sur les produits dont le prix de revient calculé est supérieur au cours du jour ou à la valeur probable de réalisation.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Notes sur le bilan actif

Immobilisations brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	710			710
Immobilisations corporelles	1 408 388	16 698		1 425 086
Immobilisations financières	67 258	3 377	826	69 808
TOTAL	**1 476 356**	**20 074**	**826**	**1 495 604**

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	249	237		486
Immobilisations corporelles	184 669	152 881		337 551
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	**184 918**	**153 118**		**338 036**

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciels stime	710	486	224	3 ans
Materiel et outillage	218 882	62 791	156 091	de 5 à 10 ans
Inst gale.&amen.divers	1 158 572	259 883	898 689	de 5 à 10 ans
Materiel informatique stime	47 631	14 876	32 755	de 3 à 10 ans
TOTAL	**1 425 796**	**338 036**	**1 087 759**	

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	69 808		69 808
Actif circulant et charges d'avance	217 202	217 202	
TOTAL	**287 010**	**217 202**	**69 808**

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	58 600
Disponibilités	7 048
TOTAL	**65 648**

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Notes sur le bilan passif

Mouvements des titres	Nombre	Val. Nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	20189	16,00	323 024
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	**20189**	**16,00**	**323 024**

Etat des dettes	Montant total	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	1 446 005	169 856	699 288	576 862
Dettes financières diverses	20 451	20 451		
Fournisseurs	314 738	314 738		
Dettes fiscales et sociales	189 056	189 056		
Dettes sur immobilisations	20 661	20 661		
Autres dettes	3 960	3 960		
Produits constatés d'avance	13 134	13 134		
TOTAL	**2 008 005**	**731 856**	**699 288**	**576 862**

Charges à payer par postes du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	667
Fournisseurs	90 201
Dettes fiscales et sociales	55 237
Autres dettes	
TOTAL	**146 105**

Produits constatés d'avance
Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Engagements financiers

Catégories d'engagements	TOTAL	Dirigeants	Filiales	Partici-pations	Autres entreprises liées	Autres
Engagements donnés :						
Avals, cautions et garanties donnés						
Effets escomptés non échus						
Créances professionnelles cédées (Dailly)						
Sûretés réelles consenties						
Autres engagements						
Engagements de retraite	693					693
TOTAL	**693**					**693**
Engagements reçus :						
Avals, cautions et garanties reçues						
Créances garanties						
Autres engagements						
TOTAL						
Engagements réciproques :						
Abandons de créances conditionnelles						
Intérêts à échoir sur emprunts	69 657					69 657
Engagements de crédit-bail mobilier	12 569					12 569
Engagements de crédit-bail immobilier						
Découvert bancaire autorisé non utilisé						
Escompte autorisé non utilisé						
TOTAL	**82 226**					**226**

Engagements financiers (suite)

Dettes garanties par des sûretés réelles	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs comptables nettes des biens donnés en garantie
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières divers Avances et acomptes reçus sur commandes en cours Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	1 446 005		

Engagements en matière de retraite

Le montant des engagements de retraite au 31/12/2024 a été calculé suivant la méthode rétrospective et repose sur les hypothèses suivantes :

-Hypothèses générales :

Probabilité de présence des salariés au moment du départ en retraite,
Le taux d'évolution des salaires,
Actualisation financière,
Table de vie TV 88/90 : Table INSEE 2024
Mise à la retraite à l'initiative des salariés à l'âge de 64 ans.

-Hypothèses de calcul retenu :

Taux de rotation des effectifs : moyen
Taux d'évolution des salaires : 1 %
Taux d'actualisation : 3.35 %
Taux de charges sociales : 24.30 %
Convention collective applicable : 3305/ Commerce alimentaire

Compte tenu de ces hypothèses, le montant des engagements de retraite de l'entreprise vis à vis des membres de son personnel et de ses mandataires sociaux s'élève au montant de 693 € à la date du 31/12/2024

Informations relatives au crédit-bail

Redevances payées	Antérieures	De l'exercice	Cumulées
Immobilier Matériel et outillage Autres immobilisations	2 514	5 028	7 541
TOTAL	**2 514**	**5 028**	**7 541**

Redevances restant dues	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans	Total
Immobilier Matériel et outillage Autres immobilisations	5 028	7 541		12 569
TOTAL	**5 028**	**7 541**		**12 569**

Valeurs résiduelles	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans	Total
Immobilier Matériel et outillage Autres immobilisations				
TOTAL				

Coût total du crédit-bail	Total
Immobilier Matériel et outillage Autres immobilisations	20 110
TOTAL	**20 110**

Comparaison de coûts pour les mêmes acquisitions en pleine propriété				
	Valeur d'origine	Dotations antérieures	Dotations de l'exercice	Valeur nette comptable
Immobilier Matériel et outillage Autres immobilisations	19 200	2 400	4 800	12 000
TOTAL	**19 200**	**2 400**	**4 800**	**12 000**

ERIC SULPICE
EXPERTISE ET AUDIT

MACAMB
Société par Actions Simplifiée

6 BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE
92250 LA GARENNE COLOMBES

RCS NANTERRE 894 844 521

Rapports du Commissaire aux Comptes
Sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

SAS au capital de 60.000 €
Inscrite à l'Ordre des Experts-Comptables d'Orléans et à la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Versailles
7 avenue Marcel Proust – 28000 Chartres
SIRET 505 049 049 00040 Email : francois-eric.sulpice@sulpiceconseil.fr

ERIC SULPICE
EXPERTISE ET AUDIT

MACAMB
Société par Actions Simplifiée

6 BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE
92250 LA GARENNE COLOMBES

RCS NANTERRE 894 844 521

Rapport du Commissaire aux Comptes
Sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par décision de votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la Société **MACAMB** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés comptablement par votre Président le 2 mai 2025, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Je précise que votre société n'étant pas tenue précédemment de désigner un commissaire aux comptes, les comptes de l'exercice N-1 n'ont pas fait l'objet d'une certification.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de votre Président sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la Loi, je vous signale que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du Code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion du fait que le service administratif de la société n'est pas en mesure de communiquer la décomposition des délais de paiements.

En conséquence, je ne peux attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions

économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

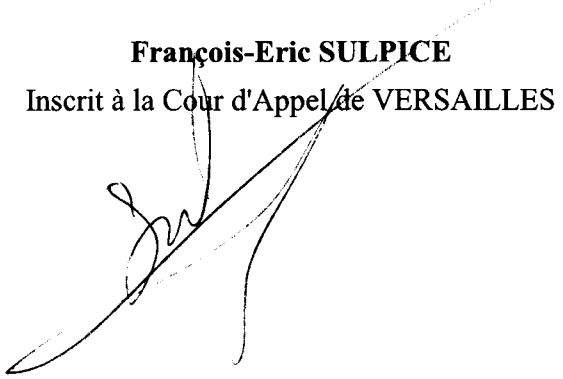
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à CHARTRES, le 15 juin 2025

Pour la SAS ERIC SULPICE EXPERTISE ET AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
Inscrite à la Cour d'Appel de VERSAILLES

François-Eric SULPICE
Inscrit à la Cour d'Appel de VERSAILLES



ANNEXE

Préambule

L'exercice social clos le 31/12/2024 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2023 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 2 621 939,06 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 284 001,59 E.

Principes comptables généraux

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié et complété des mises à jour en vigueur actuellement, et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce :

- **Continuité de l'exploitation**
- **Permanence des méthodes comptables**
- **Indépendance des exercices**

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Faits caractéristiques de l'exercice

Au cours de l'exercice 2022, la société SAS MACAMB a obtenu l'accord d'ITM Région Parisienne pour la perception du budget de participation à l'implantation de son point de vente. Ce budget accordé pour un montant de 262 680 euros est assorti d'une clause résolutoire.

La société SAS MACAMB percevra ce budget par versement de sommes sur plusieurs années. En 2024, la société a perçu 45 969 euros.

Règles et méthodes comptables

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) sous déduction des rabais, remises, ristournes et des escomptes de règlement.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) sous déduction des rabais, remises, ristournes et des escomptes de règlement.

L'entreprise n'a pas identifié d'immobilisations décomposables.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition.
Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Immobilisations non décomposables

L'entreprise a fait le choix d'appliquer les mesures de simplification propres aux PME et qui consistent essentiellement dans le maintien de la durée d'usage et du mode d'amortissement pour les immobilisations non décomposables.

Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués au coût d'acquisition composé du prix d'achat et des frais accessoires d'achat, sous déduction des rabais, remises, ristournes et des escomptes de règlement.

Une dépréciation est effectuée sur les produits dont le prix de revient calculé est supérieur au cours du jour ou à la valeur probable de réalisation.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Notes sur le bilan actif

Immobilisations brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	710			710
Immobilisations corporelles	1 408 388	16 698		1 425 086
Immobilisations financières	67 258	3 377	826	69 808
TOTAL	**1 476 356**	**20 074**	**826**	**1 495 604**

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	249	237		486
Immobilisations corporelles	184 669	152 881		337 551
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	**184 918**	**153 118**		**338 036**

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciels stime	710	486	224	3 ans
Materiel et outillage	218 882	62 791	156 091	de 5 à 10 ans
Inst gale.&amen.divers	1 158 572	259 883	898 689	de 5 à 10 ans
Materiel informatique stime	47 631	14 876	32 755	de 3 à 10 ans
TOTAL	**1 425 796**	**338 036**	**1 087 759**	

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	69 808		69 808
Actif circulant et charges d'avance	217 202	217 202	
TOTAL	**287 010**	**217 202**	**69 808**

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	58 600
Disponibilités	7 048
TOTAL	**65 648**

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Notes sur le bilan passif

Mouvements des titres	Nombre	Val. Nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	20189	16,00	323 024
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	**20189**	**16,00**	**323 024**

Etat des dettes	Montant total	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	1 446 005	169 856	699 288	576 862
Dettes financières diverses	20 451	20 451		
Fournisseurs	314 738	314 738		
Dettes fiscales et sociales	189 056	189 056		
Dettes sur immobilisations	20 661	20 661		
Autres dettes	3 960	3 960		
Produits constatés d'avance	13 134	13 134		
TOTAL	**2 008 005**	**731 856**	**699 288**	**576 862**

Charges à payer par postes du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	667
Fournisseurs	90 201
Dettes fiscales et sociales	55 237
Autres dettes	
TOTAL	**146 105**

Produits constatés d'avance
Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Engagements financiers

Catégories d'engagements	TOTAL	Dirigeants	Filiales	Partici-pations	Autres entreprises liées	Autres
Engagements donnés :						
Avals, cautions et garanties donnés						
Effets escomptés non échus						
Créances professionnelles cédées (Dailly)						
Sûretés réelles consenties						
Autres engagements						
Engagements de retraite	693					693
TOTAL	**693**					**693**
Engagements reçus :						
Avals, cautions et garanties reçues						
Créances garanties						
Autres engagements						
TOTAL						
Engagements réciproques :						
Abandons de créances conditionnelles						
Intérêts à échoir sur emprunts	69 657					69 657
Engagements de crédit-bail mobilier	12 569					12 569
Engagements de crédit-bail immobilier						
Découvert bancaire autorisé non utilisé						
Escompte autorisé non utilisé						
TOTAL	**82 226**					**82 226**

Engagements financiers (suite)

Dettes garanties par des sûretés réelles	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs comptables nettes des biens donnés en garantie
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières divers Avances et acomptes reçus sur commandes en cours Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	1 446 005		

Engagements en matière de retraite

Le montant des engagements de retraite au 31/12/2024 a été calculé suivant la méthode rétrospective et repose sur les hypothèses suivantes :

-Hypothèses générales :

Probabilité de présence des salariés au moment du départ en retraite,
Le taux d'évolution des salaires,
Actualisation financière,
Table de vie TV 88/90 : Table INSEE 2024
Mise à la retraite à l'initiative des salariés à l'âge de 64 ans.

-Hypothèses de calcul retenu :

Taux de rotation des effectifs : moyen
Taux d'évolution des salaires : 1 %
Taux d'actualisation : 3.35 %
Taux de charges sociales : 24.30 %
Convention collective applicable : 3305/ Commerce alimentaire

Compte tenu de ces hypothèses, le montant des engagements de retraite de l'entreprise vis à vis des membres de son personnel et de ses mandataires sociaux s'élève au montant de 693 € à la date du 31/12/2024

Informations relatives au crédit-bail

Redevances payées	Antérieures	De l'exercice	Cumulées
Immobilier Matériel et outillage Autres immobilisations	2 514	5 028	7 541
TOTAL	**2 514**	**5 028**	**7 541**

Redevances restant dues	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans	Total
Immobilier Matériel et outillage Autres immobilisations	5 028	7 541		12 569
TOTAL	**5 028**	**7 541**		**12 569**

Valeurs résiduelles	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans	Total
Immobilier Matériel et outillage Autres immobilisations				
TOTAL				

Coût total du crédit-bail	Total
Immobilier Matériel et outillage Autres immobilisations	20 110
TOTAL	**20 110**

Comparaison de coûts pour les mêmes acquisitions en pleine propriété				
	Valeur d'origine	Dotations antérieures	Dotations de l'exercice	Valeur nette comptable
Immobilier Matériel et outillage Autres immobilisations	19 200	2 400	4 800	12 000
TOTAL	**19 200**	**2 400**	**4 800**	**12 000**

MACAMB

Société par actions simplifiée au capital de 323.024 euros
Siège social : 6 Boulevard de la République,
92250 LA GARENNE COLOMBES
894 844 521 RCS NANTERRE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 284.002 Euros de la manière suivante :

- au compte « Réserve Légale » pour..... 14.200 Euros,
- au compte « Réserves statutaires » pour 56.800 Euros
- au compte « Autres réserves » pour 1.017,50 Euros
- à titre de distribution de dividendes pour 211.984,50 Euros

Soit 10,50 Euros par action

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 non éligibles à la réfaction de 40 % s'élève à 211.984,50 Euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

La date de mise en paiement des dividendes est fixée à compter de ce jour.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président

